UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER

Université de Toulouse

Subvention à l'Association Sportive de l'UPS – Budget 2018.

Conseil d'administration du 29 janvier 2018

Délibération 2018/01/CA-005

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers accordent une subvention à l'Association Sportive de l'UPS d'un montant de 60 000 € - Budget 2018 UB N2_101.

Toulouse, le 29 janvier 2018
Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36 Nombre de membres présents ou représentés : 32	Nombre de voix favorables : 30 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 2 Ne prennent pas part au vote : 0

Université Toulouse III - Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr